

SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES



2026-2028



SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES

1

EDITO DU PRÉSIDENT

2

CONTEXTE LÉGAL

3

LA COMMANDE PUBLIQUE DU SYANE

4

PILOTAGE ET GOUVERNANCE

5

PILIER TRANSVERSAL

6

PILIER ÉCONOMIQUE

7

PILIER ENVIRONNEMENTAL

8

PILIER SOCIAL



2

CONTEXTE LÉGAL

Le verdissement de la commande publique



- **Loi ESS 2014** : création du Schéma de Promotion des Achats Socialement Responsables (SPASR)



- **Loi TECV 2015** : création du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)



- **Loi AGEC 2021** : achats de produits issus de la réutilisation et/ou du réemploi et en matières recyclées



- **Loi REEN 2021** : indice de réparabilité des équipements numériques devenant l'indice de durabilité au 1er janvier 2026



- **Loi Climat & Résilience 2021** : considérations environnementales et sociales dans 100% des marchés publics et concessions à partir du 22 août 2026



- **Décret du 2 mai 2022** : abaissement du seuil d'obligation d'adopter un SPASER à 50 millions d'euros H.T annuel



- **Loi Industrie verte 2023** : extension du SPASER à tous les acheteurs publics et obligation de promouvoir la durabilité des produits et la sobriété numérique en plus de l'économie circulaire





2

CONTEXTE LÉGAL



La définition de l'achat public durable

- Protection ou mise en valeur de l'environnement, du progrès social et développement social,
- Prise en compte de l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes à l'acte d'achat,
- Réalisation d'économies intelligentes au plus près du besoin et incitation à la sobriété en termes d'énergie et de ressources,
- Intégration de toutes les étapes du marché et de la vie du projet ou de la prestation (cycle de vie).



Le contenu légal du Schéma

Il détermine des objectifs de politique d'achat de biens et de services comportant :

- des éléments à caractère social : intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés,
- des éléments à caractère écologique : réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie, d'eau, de matériaux,
- les modalités de suivi annuel de ces objectifs.

Il contribue à la promotion de la durabilité des produits, la sobriété numérique, l'économie circulaire.



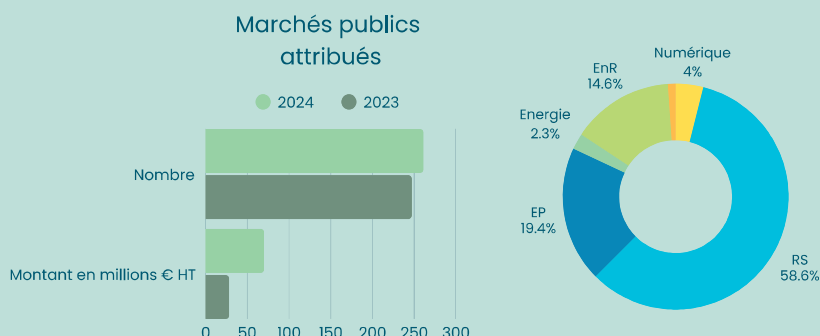


3

LA COMMANDE PUBLIQUE DU SYANE

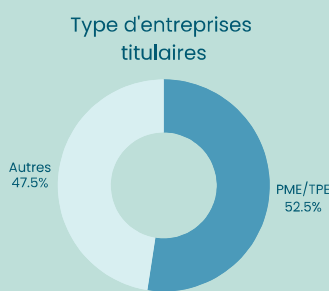
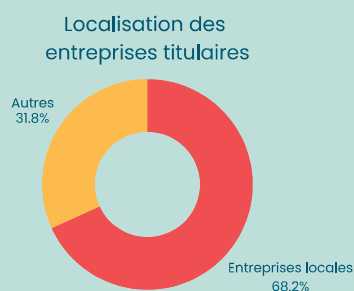
Les chiffres clés de la commande publique du Syane

- 300 marchés publics supérieurs à 40.000 € HT attribués par an
- 49 millions d'euros HT en moyenne de marchés attribués par an
- Une direction des services techniques (EP, RS) majoritaire en termes de volume d'achats
- Développement de la direction EnR et des projets réseaux de chaleur depuis deux ans



Focus sur les achats publics durables

- 20 % des marchés intègrent une considération environnementale et/ou sociale
- 70 % des marchés attribués à des entreprises locales
- 50 % des marchés attribués à des PME/TPE



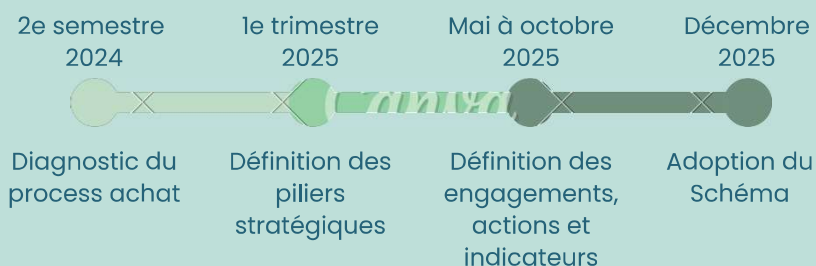


4

PILOTAGE ET GOUVERNANCE

Réalisation du projet

- Diagnostic réalisé par cinq groupes de travail (numérique, EnR, énergie, réseaux secs, éclairage public et moyens généraux) :
 - Valoriser l'existant
 - Identifier les freins et les besoins
 - Définir l'ambition du 1e SPASER
- Proposition des engagements et actions par les agents :
 - Un atelier collectif par pilier
 - Des réunions de travail dédiées pour décliner les actions
- Implication des élus du Syane au sein du COPIL :
 - Joël BAUD-GRASSET, Président
 - Pierre Hacquin, Vice-Président
 - Pascale Paris, Vice-Présidente





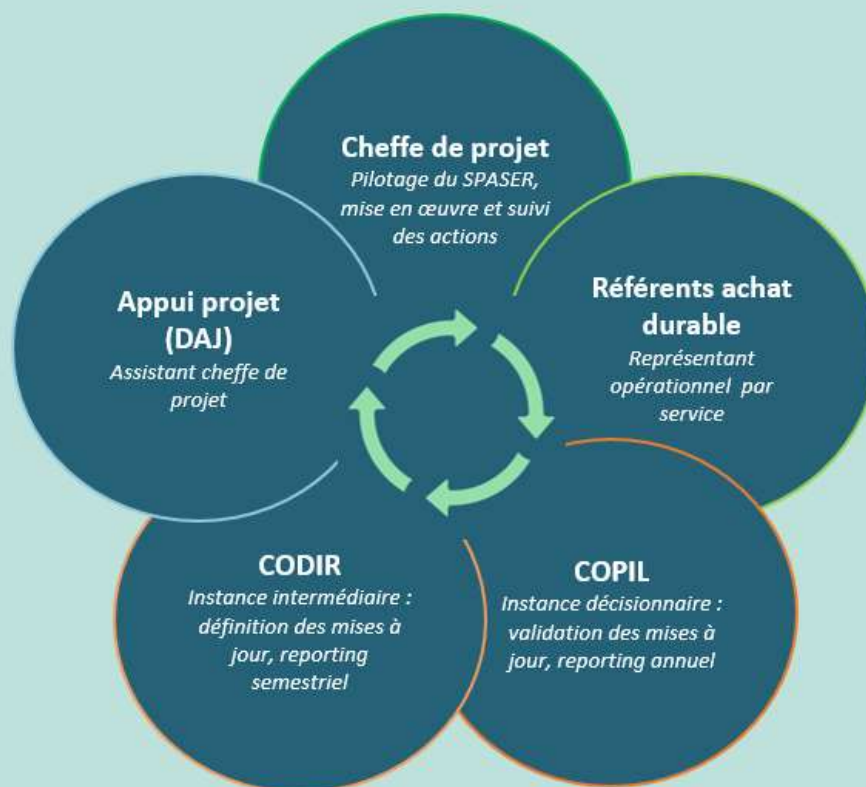
4

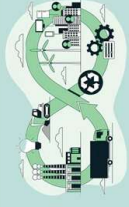
PILOTAGE ET GOUVERNANCE

Pilotage du projet

- Cheffe de projet au sein de la direction des affaires juridiques du Syane
- Des référents achats durables pour le suivi opérationnel au sein des services prescripteurs
- Suivi annuel des indicateurs : reporting régulier auprès des instances du projet (semestriel, annuel) pour des mises à jour éventuelles

Gouvernance du projet





5

PILIER TRANSVERSAL – AGIR POUR DÉVELOPPER UNE CONSCIENCE DURABLE



6

PILIER ÉCONOMIQUE – AGIR POUR VALORISER UN TISSU ÉCONOMIQUE DURABLE



7

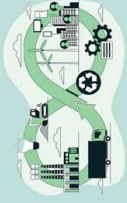
PILIER ENVIRONNEMENTAL – AGIR EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



8

PILIER SOCIAL – AGIR EN FAVEUR DE L'INCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE





PILIER TRANSVERSAL – AGIR POUR DÉVELOPPER UNE CONSCIENCE DURABLE



1° Sensibiliser et former les parties prenantes

Modalités de réalisation

- Former les agents à la commande publique durable et à la démarche SPASER
- Mener une veille quotidienne sur la commande publique durable
- Fournir des clausiers types aux services opérationnels

Modalités de suivi annuel

- Nb de formations
- Nb d'agents présents
- Temps moyen hebdomadaire
- Nb de fiches thématiques
- Nb de newsletters diffusées
- Nb de clausiers diffusés



S1 2026

T3-T4 2026

2° Instaurer une programmation annuelle des achats

Modalités de réalisation

- Prévoir deux réunions annuelles avec chaque service pour programmer leur projet sur l'année :
 - En fin d'année : bilan année en cours + prévision année à suivre
 - En cours d'année : mise à jour éventuelle

Modalités de suivi annuel

- Nb de réunions de programmation
- Ratio nb de marchés programmés vs lancés



T1

2026/2027/2028

3° Assurer le suivi du SPASER

Modalités de réalisation

- Définir le pilotage continu du SPASER
- Communiquer les résultats obtenus en cours d'exécution

Modalités de suivi annuel

- Nb de CODIR réunis
- Nb de COPIL réunis
- Nb de reporting des indicateurs
- Nb de publications sur l'intranet et sur le site internet du Syane



Tout au long du projet



PILIER TRANSVERSAL – AGIR POUR DÉVELOPPER UNE CONSCIENCE DURABLE



4° Orienter les achats vers le commerce équitable

Modalités de réalisation

- Acheter plus de prestations issus du commerce équitable
- Intégrer dans les marchés publics des labels équitables

Modalités de suivi annuel

- Volume d'achats avec un label commerce équitable
- % de produits issus du commerce équitable



5° Mutualiser et partager en interne et en externe

Modalités de réalisation

- Mettre en place une centrale d'achat incluant des achats durables
- Développer un réseau de bonnes pratiques commande publique avec les collectivités du territoire

Modalités de suivi annuel

- Nb de marchés durables mutualisés
- Nb de réunions organisées
- Nb de collectivités associées



6° Favoriser la diffusion de valeurs durables sur le territoire

Modalités de réalisation

- Initier des œuvres culturelles et artistiques pour mettre en valeur les projets vertueux du Syndicat
- Intégrer des clauses type 1% culturel dans les marchés publics pertinents

Modalités de suivi annuel

- Nb de projets/œuvres culturelles et artistiques
- Nb de marchés intégrant une considération culturelle



PILIER ÉCONOMIQUE – AGIR POUR VALORISER UN TISSU ÉCONOMIQUE DURABLE

7° Valoriser les actions en faveur du tissu économique local

Modalités de réalisation

- Faire un état des lieux du panel fournisseurs
- Participer au forum des achats de la ville d'Annecy en tant que donneur d'ordre

Modalités de suivi annuel

- Nb de fournisseurs recensés
- Nb de participants à l'évènement
- Nb d'entreprises rencontrées



S1 2026

22/01/2026

8° Faciliter l'accès des PME/TPE à la commande publique

Modalités de réalisation

- Développer le sourcing avec les entreprises lors des consultations
- Créer un canal d'échanges "Faites-vous connaître" sur le site internet du Syane
- Simplifier les procédures et les DCE

Modalités de suivi annuel

- Nb de sourcing réalisés
- Nb de fournisseurs recensés
- Nb de diffusions du canal
- Nb de PME/TPE répondant aux consultation
- Taux de satisfaction sur les DCE



S1 2026

T3 2026

9° Améliorer les coopérations autour des achats

Modalités de réalisation

- Instaurer des échanges réguliers avec les titulaires des marchés
- Soutenir la trésorerie des entreprises
- Travailler avec les fédérations professionnelles sur les achats publics

Modalités de suivi annuel

- Nb de réunions MOA/titulaires
- Délai moyen de paiement
- Nb d'avances versées
- Nb de GT avec organismes professionnels



T3 2026

S1 2026

PILIER ÉCONOMIQUE – AGIR POUR VALORISER UN TISSU ÉCONOMIQUE DURABLE



10° S'engager à réfléchir à l'acte d'achat et au juste besoin

Modalités de réalisation

- Privilégier l'acte d'achat le plus durable entre :
 - le non-achat
 - la location
 - l'achat

Modalités de suivi annuel

- Nb d'achats de fourniture
- Nb d'achats de location



A partir de
2027

11° Faire des achats performants par l'innovation

Modalités de réalisation

- Intégrer l'innovation dans les achats publics du Syane (produits innovants, IA, marché d'innovation...)

Modalités de suivi annuel

- Nb de produits innovants achetés
- Nb de marchés d'innovation lancés



Bonus

PILIER ENVIRONNEMENTAL – AGIR EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

12° Améliorer l'intégration de considérations environnementales dans les achats

Modalités de réalisation

- Intégrer plus de clauses environnementales dans les marchés publics et contrats de concession

Modalités de suivi annuel

- Nb de contrats attribués intégrant une considération environnementale



S2 2026

13° Définir le juste besoin en faveur de la sobriété et de l'économie circulaire

Modalités de réalisation

- Intégrer l'économie circulaire pour les achats de fourniture définis par la loi AGEC
- Initier une analyse de cycle de vie ou coût global pour les prestations pertinentes

Modalités de suivi annuel

- Nb de marchés attribués intégrant l'outil SEVE-TP
- Nb de marchés attribués en coût global



S1 2026

14° Diminuer notre empreinte carbone et nos consommations

Modalités de réalisation

- Améliorer la durabilité de nos pratiques internes quotidiennes
- Réaliser le bilan carbone des activités du Syndicat

Modalités de suivi annuel

- Qtité de papier consommé
- Consommations d'électricité et d'eau
- Nb d'actions durables internes
- Qtité de CO2 des émissions



S1 2026

PILIER ENVIRONNEMENTAL – AGIR EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



15° Développer un approvisionnement durable de la filière bois-énergie

Modalités de réalisation

- Mettre en oeuvre le plan d'action d'approvisionnement durable de la filière bois-énergie

Modalités de suivi annuel

- Nb de marchés d'appro attribués
- Sources d'approvisionnement du bois énergie



Dès fin
2025

16° Orienter les collectivités adhérentes vers des achats durables

Modalités de réalisation

- Accompagner les collectivités à l'utilisation responsable du numérique
- Accompagner les collectivités dans une transition énergétique durable à travers les achats mutualisés

Modalités de suivi annuel

- Nb de collectivités adhérent aux offres de service numérique et énergétique
- Nb de formations numériques
- Nb de soirées énergie



S2 2026

17° Initier une démarche chantiers bas-carbone

Modalités de réalisation

- Initier une démarche chantiers bas carbone pour les marchés de travaux du Syndicat

Modalités de suivi annuel

- Nb de chantiers bas carbone engagés
- Ratio qité CO2 chantiers "normaux" vs. chantiers bas carbone



S2 2026



PILIER SOCIAL – AGIR EN FAVEUR DE L'INCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE



18° Favoriser l'inclusion sociale dans nos achats

Modalités de réalisation

- Intégrer des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics et les contrats de concession

Modalités de suivi annuel

- Nb de contrats intégrant une clause d'insertion
- Nb d'heures réalisées en insertion par contrat



S2 2026

19° Se rapprocher des structures d'insertion du territoire

Modalités de réalisation

- Faire un état des lieux des structures d'insertion, ESAT sur le territoire
- Recourir davantage aux marchés réservés à ces structures

Modalités de suivi annuel

- Nb de structures d'insertion recensées
- Nb de sourcing réalisés
- Nb de marchés réservés attribués



S1 2026

S2 2026

20° Promouvoir plus de représentativité dans les instances du Syane

Modalités de réalisation

- Sensibiliser les élus locaux actuels et à venir aux enjeux de l'inclusion et d'une plus large représentativité dans les instances

Modalités de suivi annuel

- Ratio femmes/hommes siégeant aux instances
- Âge moyen des élus du Syane



Période
électorale 2026